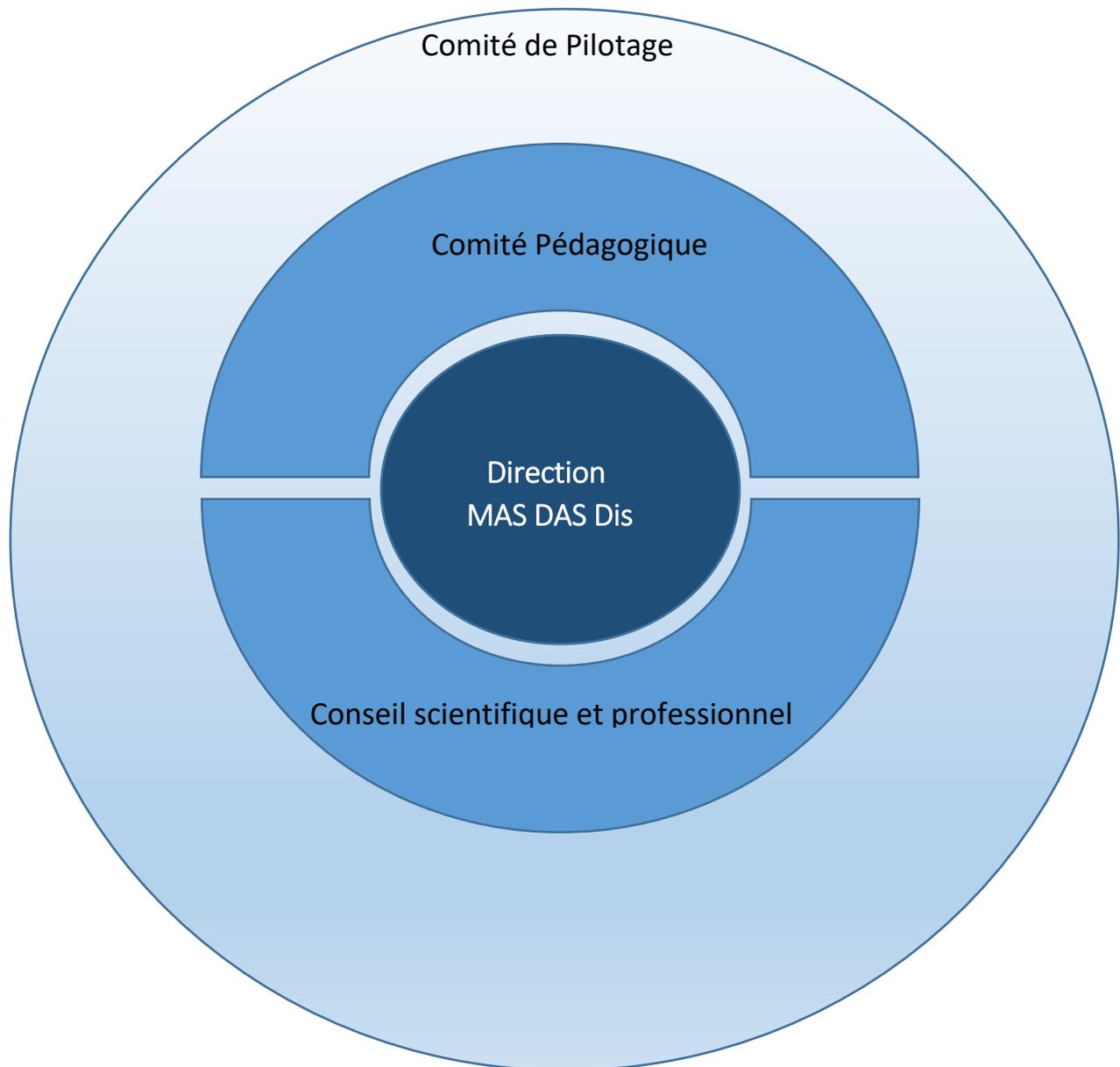


**MAS en Stratégie et Direction des institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires (HES-SO SDIS)**

**DAS en Gestion et Direction des institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires (HES-SO GDIS)**

## ORGANIGRAMME



L'accord de partenariat entre les écoles signataires définit précisément les modalités de gouvernance. Les programmes MAS HES-SO SDIS et DAS HES-SO GDIS sont désignés ci-après indistinctement comme « programme ».

### **Composition des quatre instances**

#### **Comité de pilotage, Responsabilité stratégique et financière (*orientation produit*)**

Le comité de pilotage assure la direction stratégique des programmes. Il oriente et anticipe les besoins et les évolutions. Il valide la stratégie proposée par la direction du programme.

Est composé :

- D'un.e représentant.e de chaque école partenaire, dont le site administratif pour la Présidence
- D'un.e représentant.e du conseil scientifique et professionnel
- D'un.e directrice.eur du du MAS DAS DIS (voix consultative)
- D'un.e responsable financier du site administratif (voix consultative, sur invitation)

Missions :

- Garant du cadre institutionnel HES –SO
- Vision et stratégie
- Budget et balance
- Allocation et validation des ressources
- Proposition de positionnement de la formation
- Processus de sélection des candidats et des candidates
- Adoption des règlements d'étude
- Promotion et plan de communication

#### **Direction MAS DAS Dis, Responsabilité stratégique, opérationnel et coordination**

La direction du programme en collaboration avec le comité pédagogique dirige, planifie, contrôle le dispositif de formation. Elle est une force de proposition pour le comité de pilotage.

Est composé :

- D'un.e directrice.eur du MAS DAS DIS
- D'un.e adjoint.e scientifique
- D'un.e secrétaire

Missions :

- Proposition de la vision et de la stratégie
- Gestion académique, administrative et financière
- Coordination des différentes instances (comité de pilotage, comité pédagogique et conseil scientifique et professionnel)
- Réglementation
- Sélection des participant.e.s
- Mesures de promotion et du plan de communication
- Garant de la qualité du programme

*La direction du MAS-DAS DIS est assurée par le site administratif, la HETS-Genève*

### **Comité pédagogique, Responsabilité pédagogique et gestion de la formation (orientation client)**

Le Comité pédagogique définit et met en œuvre les objectifs du programme.

Est composé :

- D'un.e directrice.eur du MAS DAS DIS - Présidence
- Des responsables de modules issus de sites partenaires et prestataires :
- De l'adjoint.e scientifique HETS-Genève (voix consultative)

Missions :

- Soutien à la direction du programme
- Adéquation des cursus avec les besoins des participant.e.s et des employeurs
- Mise en œuvre des objectifs
- Elaboration des contenus de formation
- Sélection des ressources
- Garant de la qualité des contenus
- Promotion

### **Conseil scientifique et professionnel, expertise terrain (orientation client)**

Le Conseil scientifique et professionnel a le rôle de conseil pour la politique de formation du programme.

Est composé :

- D'un.e directrice.eur du MAS DAS DIS
- D'au moins un.e membre de la CLASS
- D'au moins deux membres des associations professionnelles romandes - Présidence
- D'au moins deux expert.e.s scientifiques
- Des délégué.e.s volée de chaque volée en cours
- D'un.e représentant.e du comité pédagogique

Missions :

- Adéquation de l'offre de formation avec les besoins des milieux professionnels
- Profil de compétences
- Force de proposition pour la direction du programme
- Evaluation de l'offre avec les participant.e.s
- Garant de la qualité scientifique
- Promotion